

Mesdames , Messieurs,

Je suis honorée d'ouvrir ces journées de travail sur le thème « autisme et formation » organisées par de la DRDJSCS de la Région Grand Est en direction des établissements de formation en travail social.

Je vous prie de bien vouloir excuser Madame Isabelle Delaunay, Directrice régionale et départementale de la Jeunesse des sports et de la cohésion sociale retenue dans le cadre d'une autre réunion à Paris.

Ces 2 journées de travail s'inscrivent dans le contexte du 3ème Plan autisme dont une des 5 ambitions met l'accent sur la formation des acteurs.

Ces journées constituent un levier essentiel au développement des bonnes pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé et l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux)

Ainsi le 3è Plan autisme 2013-2017 comporte différentes fiches actions relevant directement du champ de la formation et vise, entre autre, les contenus de formation dans le champ du travail social et la formation des formateurs.

## **Formation/Autisme/Bonnes pratiques professionnelles.**

Ces 3 dimensions constituent le fil conducteur de ces 2 journées , les intervenants qui se succéderont sur ces deux journées ont pour mission de donner une consistance à ce triptyque.

La DRDJSCS a organisé depuis plusieurs mois es journées avec les professionnels **de l'association Alsace Information Autismes** et du **Centre de ressources autisme d'Alsace**.

Je remercie vivement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées dans ce cadre.

Les Centres de ressources autisme ont un rôle incontournable en France autour de la formation des acteurs dans le champ de l'autisme. Leur présence à nos côtés est un formidable atout pour disposer d'une expertise de premier ordre et d'une bonne connaissance du secteur professionnel.

### **Je voudrais rappeler quelques éléments de contexte :**

Tout d'abord, le cadre général de l'organisation des formations sociales qui relève à la fois des compétences des régions et de l'Etat :

Référentiels de formation, contrôles des formations et délivrance des diplôme pour l'Etat : à ce titre une nouvelle réingénierie des diplômes en travail social est en cours et portée par les services centraux du ministère ;

Dans ce cadre L'article L 451- 1 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule *que les formations sociales contribuent à la*

*qualification et à la promotion des professionnels et des personnels engagés dans la lutte contre les exclusions et contre la maltraitance, dans la prévention et la compensation de la perte d'autonomie, des handicaps ou des inadaptations et dans la promotion de la cohésion sociale et du développement social est bien évidemment pris en compte*

Les services ministériels et les services déconcentrés impulsent et veillent aux évolutions nécessaires du dispositif de formation afin de répondre aux priorités des politiques sociales, aux besoins des populations, aux attentes des employeurs et des salariés.

Il appartient aux établissements dispensant des formations sociales initiales et continues et qui participent au service public de la formation d'intégrer ces évolutions.

**Au côté de l'Etat , la région délivre les agréments et définit et conduit la** la politique de formation des travailleurs sociaux sur son territoire.

Je souhaite remercier

**Mesdames Schneider et Deiss**, représentants **de la Région Grand Est en charge des formations** pour leur participation à ces 2 journées de travail.

Je remercie également **l'ARS de la Région Grand Est représentée par Monsieur Joseph Gavart**. Il a contribué à l'organisation de ces journées et dessinera tout à l'heure les contours de l'organisation sanitaire et médico-sociale de l'autisme dans notre région Grand Est

et les projections à venir qui annoncent tout doucement le 4<sup>e</sup> Plan Autisme.

Et bien entendu, je souhaite **remercier l'ensemble des intervenants et des participants qui se réunissent autour de cet enjeu de santé publique** à l'aune de la journée internationale de l'autisme du 2 avril prochain.

**La première journée** sera ponctuée par des interventions de spécialistes, la deuxième sera davantage marquée par une dynamique interactive à partir de jeux, de supports, d'un théâtre forum et de témoignages autour des pratiques professionnelles et de témoignages de personnes « autistes ».

Avant de céder ma place à la première intervention, je tiens à remercier très chaleureusement **Madame Toutin-Lasri, cheffe de projet du plan autisme au comité interministériel du handicap** pour sa présence parmi nous et ses nombreux échanges avec les équipes de la DRDJSCS en amont de ces 2 journées.

Son aide précieuse nous a permis d'aller vers des spécialistes de renom dont certains sont parmi nous aujourd'hui.

Son expertise va d'emblée jeter le décor et nous amener à réfléchir ensemble pour que les interventions éducatives et thérapeutiques auprès des publics « autistes » et des troubles du spectre de l'autisme soient le plus adaptées possible et conformes aux recommandations de bonnes pratiques.

L'évolution des formations initiales et continues sera ainsi la pierre angulaire de ces 2 journées.

Le cadre proposé est sans doute un peu inhabituel pour des formateurs et des responsables de formation qui en l'occurrence seront davantage placés dans une situation d'apprentissage.

Je vous souhaite deux excellentes journées de travail et vous remercie pour votre active participation.

Merci

Marie Andrée Gautier

Directrice adjointe de la DRDJSCS de la Région Grand Est